



3A CONSEIL

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

S.A ETHERO

20 rue Cambon

75001 – Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice du 01 janvier 2025 au 31 décembre 2025

S.A ETHERO

20 rue Cambon

75001 – Paris

R A P P O R T

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 01 JANVIER 2025 AU 31 DECEMBRE 2025

000 0 000

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société S.A. ETHERO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 dans les comptes sociaux exposés dans la note « changement de méthode comptable ». Conformément à l'article 271-2 du règlement ANC n°2020-01 relatif aux comptes consolidés, les méthodes comptables générales prévues par le PCG s'appliquent pour l'établissement des comptes consolidés.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice :

La note de l'annexe intitulée « Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation » expose les principales conventions et méthodes comptables appliquées pour arrêter les comptes de l'exercice.

La note « Instruments financiers » de l'annexe des comptes consolidés expose notamment les règles et méthodes comptables relatives aux jetons d'Ethereum (ETH) détenus par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 08 avril 2026.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 30 avril 2026,

SAS 3 A CONSEIL
Commissaire aux Comptes

3A CONSEIL
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes
S.A.S au capital de 56 000€
34 rue de Liège - 75008 PARIS
Tél : 01 42 12 84 54 - Fax : 01 42 12 84 50
R.C.S Paris B 383 335 007



Sabrina Merniche
Président

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	31/12/2025			31/12/2024
	Val. Brutes	Amort.	Nets	Nets
Ecarts d'acquisition	89 510	89 510	-	-
CAPITAL SOUSCRIT N.A.				
Frais d'établissement			-	
Frais de recherche et développement			-	
Concess., brevets	622 131	622 131	-	-
Droit au bail			-	
Fonds de commerce			-	
Immobilisations encours	-		-	-
Avances et acomptes			-	
IMMO. INCORPORELLES	622 131	622 131	-	-
Terrains				
Terrains en crédit bail				
Constructions	-	-	-	-
Constructions en crédit bail				
Installations techniques				
Immobilisations techniques en crédit bail				
Autres immobilisations corporelles	84 916	84 572	344	919
Autres immobilisations corporelles en crédit bail				
Immobilisations encours				
Avances et acomptes				
IMMO. CORPORELLES	84 916	84 572	344	919
Titres de participation			-	-
Prêts au personnel			-	-
Créances ratt. part. non cons.				
Autres immos. financières	14 546		14 546	14 546
IMMO. FINANCIERE	14 546	-	14 546	14 546
Titres mises en équivalence				
ACTIF IMMOBILISE	811 103	796 213	14 890	15 465
Stocks Matières Premières				
Stocks d'encours				
Stocks de pdts interm. & finis				
Stocks de marchandises				
STOCKS	-	-	-	-
Avances et acomptes versés			-	-
Clients et comptes rattachés	83 874	-	83 874	65 596
Autres créances d'exploitation			-	-
Créances sociales	5 868		5 868	10 376
Créances fiscales	55 120		55 120	31 515
CREANCES D'EXPLOITATION	144 863	-	144 863	107 486
Comptes courants parties liées	1 211		1 211	-
Créances sur cessions d'immos			-	-
Débiteurs divers	638 277		638 277	-
Créances fiscales IS			-	-
Charges constatées d'avance	13 772		13 772	9 183
Charges à répartir	174 754		174 754	
Impôt différé actif CONSO	21 108		21 108	19 301
Ecart de conversion actif				
CREANCES DIVERSES	849 121	-	849 121	28 485
Valeurs mobilières de placement	8 252 194		8 252 194	182 081
actions propres en vue d'attribution gratuite	84 776		84 776	40 461
actions propres sur contrat de liquidité	24 841		24 841	21 355
Disponibilités	141 097		141 097	234 265
TRESORERIE	8 502 908	-	8 502 908	478 161
ACTIF CIRCULANT	9 496 892	-	9 496 892	614 132
TOTAL ACTIF	10 307 996	796 213	9 511 782	629 597

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2025

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Capital	431 807	354 045
Primes	6 143 810	3 670 333
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	35 404	35 404
Réserve statutaire		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Titres d'autocontrôle		
Réserves consolidées	-86 568	-86 568
Report à nouveau	-3 993 747	-4 127 187
Provisions réglementées		
Subventions		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 089 392	133 440
CAPITAUX PROPRES - PART GROUPE	1 441 314	-20 533
Résultat des minoritaires		
Réserves des minoritaires		
CAPITAUX PROPRES - MINORITAIRES	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 441 314	-20 533
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions impôts différés sociaux		
Provision impôts différés conso.		
Provision pour risques & charges	988 795	341 152
Ecart d'acquisition négatif		
PROVISIONS	988 795	341 152
Emprunts obligataires convertibles	4 936 817	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès établ. de crédit		
Dettes financières diverses	0	0
Dettes financières crédit bail		
Concours bancaires courants	0	0
Total ICNE		
DETTES FINANCIERES	4 936 817	0
Fournisseurs	175 675	89 376
Avances et acomptes reçus / com.		
Dettes sociales	58 857	68 247
Dettes fiscales	16 778	16 115
Dettes d'exploitation	251 310	173 737
Fournisseurs d'immobilisations		
Comptes courants parties liées	1 873 897	128 640
Dividendes à payer		
Dettes diverses	19 648	6 600
Produits constatés d'avance		
Avoirs à établir	0	0
AUTRES DETTES	1 893 545	135 240
TOTAL DETTES	7 081 673	308 977
TOTAL PASSIF	9 511 782	629 597

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES 31 DECEMBRE 2025

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de services	525 358	622 849
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	525 358	622 849
Production immobilisée	0	0
Reprises amort. et prov. d'exploitation	158 410	0
Autres produits d'exploitation	11 428	963
Transfert de charges d'exploitation	0	36 711
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	695 196	660 524
Rémunération du personnel	159 653	131 720
Charges sociales	76 958	70 354
Charges externes	536 921	284 570
Impôts, taxes et versements assimilés	1 387	3 985
Dotations amort. et prov. d'exploit.	168 351	15 517
Autres charges d'exploitation	127 006	5 977
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 070 275	512 123
RESULTAT D'EXPLOITATION	-375 079	148 400
Revenus des certificats de dépôt	0	0
Gains de change		
Produits nets sur cession de VMP	113 555	3 638
Autres produits financiers	0	0
Reprises sur prov. et amort. financiers	48 411	0
Transfert de charges financières		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	161 966	3 638
Dotation aux prov. & amort. financiers	638 277	13 090
Intérêts et charges financiers	237 073	0
Pertes de change		
Charges nettes sur cession de VMP	36	18 977
Autres charges financières		0
TOTAL CHARGES FINANCIERES	875 386	32 067
RESULTAT FINANCIER	-713 420	-28 429
Produits de cession d'immo. incorporelles		
Produits de cession d'immo. corporelles		
Produits de cession d'immo. financières		
Produits de cession des titres consolidés		
Subventions virées au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Prod. Exploit. Sur Exerc. Anter.	0	11 228
Reprise provisions réglementées		
Reprise prov. pour risques & charges except.	0	0
Reprise prov. dépréciations except.		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	11 228
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	0	0
Charges sur exercices antérieurs	0	0
VNC des immo. incorporelles cédées		
VNC des immo. corporelles cédées	0	0
VNC des immo. financières cédées		
VNC des titres consolidés cédés		
Autres charges exceptionnelles	0	1 467
Dotation provisions réglementées		
Dotation prov. pour risques & charges except.	0	0
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	1 467
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	9 761
Impôts sur les bénéfices		
Impôts différés	-1 807	-3 707
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	-1 086 692	133 440
QUOTE PART RESULTAT M.E.Q.		
Amortissement écart d'acquisition	0	0
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-1 086 692	133 440

TABLEAU D'ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE

	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
RESULTAT NET	-1 089 392	133 440	-109 083
Part des minoritaires dans le résultat stés intégrées			
Quote part dans résultat sociétés en équivalence			
Dividendes reçus des sociétés en équivalence			
<i>Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non à l'exploitation</i>	0	0	0
Dotations aux amortissements et provisions	806 628	15 517	248 552
Reprise des amortissements et provisions	-158 410	0	-15 000
Plus et moins values de cession	0	0	0
Impôts différés	-1 807	-3 707	-2 326
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	- 442 981	145 250	122 143
- Variation de stock			
- Variation des Créances d'exploitation	-37 377	38 247	-11 624
- Variation des dettes d'exploitation	77 573	-21 593	-34 979
Variation nette du BFR exploitation	40 196	16 654	- 46 603
Variation des créances hors exploitation	-818 830	-1 559	-749
Variation des dettes hors exploitation	13 048	1 800	1 800
Variation nette du BFR hors exploitation	- 805 782	241	1 051
Comptes de liaison			
Produits constatés d'avance		0	0
Pertes & gains de change			
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 765 585	16 895	- 45 552
Flux net de trésorerie généré par l'activité	- 1 208 566	162 145	76 591
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations	0	-1 033	0
Cessions d'immobilisations			
Acquisitions d'immobilisations financières	0	0	-6 085
Cessions d'immobilisations financières	0	0	0
Incidence des variations de périmètre			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-	1 033	6 085
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Apport en compte courant GMI	1 745 257	-209 480	-10 080
Dividendes versés aux actionnaires de la mère			
Dividendes versés aux minoritaires			
Variation des autres fonds propres	2 551 239		
Encaissements provenant d'emprunts	5 995 832		
Remboursement d'emprunts	-1 059 015		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	9 233 313	- 209 480	- 10 080
VARIATION DE TRESORERIE	8 024 747	- 48 368	60 425
TRESORERIE A L'OUVERTURE	478 161	526 528	466 103
TRESORERIE A LA CLOTURE	8 502 908	478 161	526 528

Fiduciaire Union

**ANNEXE AU BILAN ET COMPTES DE RESULTAT
CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE
31 décembre 2025**

I- Faits marquants de l'exercice	1
II- Principes et méthodes comptables	3
II.1 Référenciel comptable	3
II.2 Changement de méthode	3
II.3 Modalités de consolidation	3
II.4 Méthodes et règles d'évaluation	4
III- Périmètre de consolidation	7
III.1 Informations relatives au périmètre	7
III.2 Principes	7
III.3 Organigramme	7
III.4 Liste des sociétés consolidées	7
IV- Notes aux états financiers	8
IV.1 Ecart d'acquisition	8
IV.2 Immobilisations et provisions	9
IV.3 Titres de participation	10
IV.4 Détail des autres créances	10
IV.5 Trésorerie	11
IV.6 Tableau de variation des capitaux propres	12
IV.7 Ventilation du chiffre d'affaires	12
IV.8 Charges de personnel	12
IV.9 Résultat exceptionnel	13
IV.10 Résultat financier	13
IV.11 à 12 Impôt sur les bénéfices	13
IV.13 Rémunération des dirigeants	14
IV.14 Informations sur les parties liées	14
IV.15 Preuve d'impôt	14
IV.16 Dettes Obligataires	15
V- Engagements hors bilan	16
VI- Faits significatifs postérieurs à la date de clôture	16

1 – Faits significatifs

Réorientation stratégique du groupe

Le 15 mai 2025 la société a annoncé sa transformation en Ethereum Treasury Company pour accompagner la tokenisation de la finance, de l'immobilier et de la gestion d'actifs.

Dans un contexte de valorisation boursière sous pression et d'activité immobilière en mutation, elle a souhaité en effet donner une nouvelle impulsion à l'entreprise en s'inspirant des récents succès boursiers de sociétés ayant adopté un modèle de gestion d'actifs numériques - DeFi Development Corporation (ex Janover), Upexi, Capital B (ex The Blockchain Group) -, et en se repositionnant autour d'Ethereum, considéré aujourd'hui comme l'infrastructure centrale de la finance numérique et la tokenisation des RWA (Real World Assets).

Ethereum est désormais reconnu comme :

- Une plateforme régulée (commodity aux États-Unis) et décentralisée ;
- Le socle de la finance décentralisée (DeFi), de la tokenisation d'actifs réels et des réseaux Web3 ;
- Un actif productif, générant un rendement via le staking ;
- Une technologie adoptée par les plus grands acteurs mondiaux : BlackRock, JP Morgan, UBS, Visa, Swift, Wall Street, etc....

L'objectif :

Une accumulation significative d'Ethers (ETH), ce "pétrole" digital nécessaire à faire fonctionner la blockchain Ethereum, par l'apport de capitaux du fondateur ainsi que de partenaires financiers et investisseurs pour viser une forte valorisation future de cet actif au fur et à mesure que l'usage de cette blockchain augmentera :

- La participation active à la construction de la finance décentralisée sur Ethereum au sein d'un écosystème d'ingénieurs, développeurs et entrepreneurs pour bâtir des solutions autour de la tokenisation des actifs réels (Real World Assets)
- Permettre, à travers un véhicule coté et régulé, aux investisseurs professionnels et particuliers de s'exposer à l'Ether sans avoir à détenir directement de jeton ETH

Evolution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'établit à 525 K€ au 31 décembre 2025 contre 623 K€ au 31 décembre 2024.

Continuité d'exploitation

La direction a arrêté les comptes selon le principe de continuité d'exploitation. En effet, compte tenu de la décision de l'actionnaire majoritaire, actée lors du conseil d'administration du 3 avril 2024 de soutenir financièrement la société, la continuité d'exploitation n'est pas compromise.

Placements

Acquisition d'Ethers en vue de constituer une réserve stratégique

Annexes aux comptes consolidés du groupe ETHERO
Pour les comptes consolidés arrêtés au 31 Décembre 2025

Finalisation de l'émission d'actions avec bons de souscription d'actions attachés d'un montant brut de 1,5 millions d'euros le 7 juillet 2025

Le Conseil d'Administration, réuni le 18 juin 2025, a décidé de permettre la souscription à une augmentation de capital réservée à des investisseurs privés, sans maintien du DPS, pour un montant cible de 1,5 millions d'euros au prix de 5€ par action (BSA avec un prix d'exercice de 10€). Les fonds ont été reçus par la société le 7 juillet 2025. Les frais de cet augmentation de capital ont été déduit de la prime d'émission pour 67.602 euros.

Réalisation d'un placement privé d'obligations avec bons de souscription d'actions attachés d'un montant brut d'environ 2 millions d'euros le 7 juillet 2025

Entreparticuliers.com a réalisé le 7 juillet 2025 un placement privé auprès d'investisseurs d'obligations simples (les « OS »), auxquelles sont attachés des bons de souscription d'actions dits (les « BSA ») (les OS et les BSA étant désignés ensemble les « OBSA 1»), au prix unitaire de 2.173 euros par OBSA, représentant un emprunt obligataire d'un montant nominal de 1.999.160 euros. Les 920 OS d'une durée de 5 ans sont remboursables dans les conditions explicitées dans le communiqué de presse dédié. Chacun des BSA donne droit à souscrire à une action (prix d'exercice initial 6€) à tout moment d'ici le 7 juillet 2030.

Par ailleurs, la société a procédé au remboursement de 547 OBSA 1 pour un montant de 1.188.631 euros sous forme d'augmentation de capital. Par conséquent, la société a procédé à l'émission de 477.617 actions nouvelles ordinaires pour un montant de 47.761,70 euros assortie d'une prime d'émission de 1.140.869 euros. Les frais de cet augmentation de capital ont été déduit de la prime d'émission pour 69.791 euros.

Attribution d'un plan d'AGA le 7 juillet 2025

Le Conseil d'Administration, en application de l'autorisation accordée par la Seizième résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires en date du 18 juin 2025, a décidé en date du 7 juillet 2025 de procéder à l'attribution 354 045 actions gratuites aux salariés de la société.

L'attribution des actions gratuites est soumise aux conditions suivantes :

- Période d'acquisition : 12 mois à compter de la décision.
- Période de conservation : 12 mois après l'acquisition des actions.

Conditions de présence : Les salariés devront être toujours en poste à l'issue de la période d'acquisition, sauf en cas d'événements exceptionnels prévus par la loi.

Réalisation d'un placement privé d'obligations avec bons de souscription d'actions attachés d'un montant brut d'environ 2 millions d'euros le 28 juillet 2025

Entreparticuliers.com a réalisé le 28 juillet 2025 un placement privé auprès d'investisseurs privés d'obligations simples (les « OS »), auxquelles sont attachés des bons de souscription d'actions dits (les « BSA ») (les OS et les BSA étant désignés ensemble les « OBSA 2 »), au prix unitaire de 3.284 euros par OBSA, représentant un emprunt obligataire d'un montant nominal de 1.996.672 euros. Les 608 OS d'une durée de 5 ans sont remboursables dans les conditions explicitées dans le communiqué de presse dédié. Chacun des BSA donne droit à souscrire à une action (prix d'exercice initial 7,17€) à tout moment d'ici le 28 juillet 2030.

Réalisation d'un placement privé d'obligations sans bons de souscription d'actions attachés d'un montant brut d'environ 2 millions d'euros le 11 août 2025

Entreparticuliers.com a réalisé le 11 août 2025 un placement privé auprès d'investisseurs d'obligations simples (les « OS »), auxquelles ne sont pas attachés des bons de souscription d'actions, au prix unitaire de 100.000 euros par OS, représentant un emprunt obligataire d'un montant nominal de 2.000.000 euros. Les 20 OS d'une durée de 5 ans sont remboursables dans les conditions explicitées dans le communiqué de presse dédié.

L'ensemble des fonds levés, après déduction des frais de communication, d'intermédiation et juridiques, à l'occasion de ces émissions a été investi en Ethereum.

Le 3 septembre 2025, la société a procédé au changement de la dénomination sociale, comme suit : ETHERO.

Au 31 décembre 2025, la société détient 3.230 ETH à une valeur de marché unitaire de 2.555 euros.

2 – Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

2.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés au 31 décembre 2025 sont établis en conformité avec le Plan Comptable Général issu de l'ANC n° 2014-03 homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014 et avec la méthodologie des comptes consolidés issue du règlement 2020-01.

Il s'agit du dix-huitième exercice d'établissement des comptes consolidés, sur base volontaire.

2.2 Changement de méthode

Le règlement ANC n° 2022 06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Concernant la modification de la définition du résultat exceptionnel, il n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes. Les charges 2025 répondant à l'ancienne définition des charges et produit exceptionnels étant les frais de restructuration pour un montant de 125K€ et une reprise de provision litige pour 158 K€.

2.3 Modalités de consolidation

2.3.1 Méthodes de consolidation

Les comptes sociaux des sociétés consolidées, arrêtés au 31 décembre 2025, sont établis selon les mêmes méthodes comptables afin de présenter un ensemble homogène. Les éléments réciproques ont été éliminés.

Annexes aux comptes consolidés du groupe ETHERO
Pour les comptes consolidés arrêtés au 31 Décembre 2025

2.3.2 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés acquises, et la quote-part dans la situation nette de ces sociétés à la date de prise de participation (incluant la quote-part de résultat réalisée à la date d'acquisition).

Les écarts d'acquisition constatés lors de l'entrée des filiales dans le groupe sont amortis sur une durée de 10 ans.

Lorsque la valeur comptable d'un écart d'acquisition devient supérieure à sa valeur actuelle, une dépréciation exceptionnelle est enregistrée pour la différence.

2.3.3 Dates de clôture

Toutes les sociétés clôturent leur exercice le 31 décembre 2025.

2.3.4 Comparatifs

Les comptes consolidés semestriels du 1er semestre clos le 30 juin 2025 ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du (date).

2.4 Méthodes et règles d'évaluation

2.4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent essentiellement de licences de logiciels. Elles sont amorties selon le mode linéaire, sur une durée de 1 à 3 ans.

Les développements informatiques autres que ceux relatifs au site internet sont comptabilisés en charges.

2.4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens. Les méthodes retenues sont les suivantes :

	<i>Durée</i>	<i>Méthode</i>
Aménagements et agencements	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Matériel de bureau	3 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier	5 ans	Linéaire

*Annexes aux comptes consolidés du groupe ETHERO
Pour les comptes consolidés arrêtés au 31 Décembre 2025*

2.4.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les créances financières, les valeurs mobilières d'échéance supérieure à un an et les titres de participation non consolidés.

Elles sont évaluées au coût historique.

En cas d'indice de perte de valeur, elles font l'objet d'un test de dépréciation destiné à déterminer s'il y a lieu de les déprécier.

2.4.4. Créances

Les créances sont évaluées au coût historique. En cas d'indice de perte de valeur, elles font l'objet d'un test de dépréciation destiné à déterminer s'il y a lieu de les déprécier.

2.4.5. Instruments de trésorerie

Les instruments de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les instruments ou valeurs mobilières de placement d'échéance inférieures à 12 mois.

Ils sont évalués au coût historique.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire d'une ligne de valeurs mobilières de placement est inférieure à sa valeur comptable.

Conformément aux dispositions règlement ANC 2020-05 du 24 juillet 2020, le Bitcoin ou l'Ether et, d'une façon générale, tous les jetons utilisés en tant que moyens d'échange sous forme numérique par des dispositifs d'enregistrement électronique partagé, constituent des jetons.

Les Ethers ne présentant pas les caractéristiques de titres financiers, de contrats financiers ou de bons de caisse, sans intention d'utilisation des services associés ou de la livraison des biens associés, sont comptabilisés dans la rubrique Valeur mobilière de placement.

A la clôture les gains ou pertes latents sont comptabilisés respectivement en dettes diverses ou en autres créances sous forme de « Différences d'évaluation de jetons détenus ».

En cas de perte latente, une provision pour risque est constituée pour le même montant.

2.4.6. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges répondent aux définitions du PCG:

- une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise ;
- un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

*Annexes aux comptes consolidés du groupe ETHERO
Pour les comptes consolidés arrêtés au 31 Décembre 2025*

2.4.7. Indemnités de départ à la retraite

Tout salarié qui part en retraite bénéficie d'une indemnité de départ en retraite, plus communément appelée Indemnité de Fin de Carrière (I.F.C). Celle-ci est généralement prévue aux termes de la convention collective de la branche d'activité qui en fixe les conditions selon l'ancienneté.

La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective. Elle retient comme base de calcul les salaires de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté proratisée.

Le montant de l'I.F.C calculé au 31 décembre 2025 pour l'ensemble des sociétés du groupe s'élève à 70 K€ et est comptabilisé en provision pour risques et charges.

2.4.8. Dettes non financières

Les dettes non financières sont évaluées à leur valeur nominale.

2.4.9. Contrats de locations

Les sociétés du groupe n'ont pas de matériel pris en location-financement. Il n'existe par ailleurs pas de contrat de location de longue durée significatif au sein du groupe, en dehors du bail du siège social. Aucun retraitement n'est donc constaté à ce titre.

2.4.10. Impôts différés

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables lorsqu'un échéancier d'imputation a pu être établi.

Les impôts différés sont évalués au taux en vigueur sur leurs exercices de récupération ou de paiement s'ils sont connus et, à défaut, au dernier taux connu.

2.4.11. Charges et produits exceptionnels

Le PCG distingue le résultat d'exploitation courant et le résultat exceptionnel sans les définir, sinon par les comptes qui concourent à leur obtention :

- les charges exceptionnelles sont les charges hors gestion courante de l'entreprise. Elles concernent, soit des opérations de gestion, soit des opérations en capital (au sens économique).
- Les produits exceptionnels sont les produits hors gestion courante de l'entreprise. Ils concernent, soit des opérations de gestion, soit des opérations en capital.

2.4.12. Modalités de calcul du résultat par action

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Le capital social se compose de 4.318.067 actions de 0,10 euros de nominal au 31 décembre 2025.

*Annexes aux comptes consolidés du groupe ETHERO
Pour les comptes consolidés arrêtés au 31 Décembre 2025*

2.4.13. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est principalement constitué des revenus perçus de la régie publicitaire.

2.4.14 Actions propres acquises pour attribution aux salariés

Conformément aux dispositions règlement CRC 2008-15 du 4 décembre 2008, les actions propres acquises pour attribution gratuite aux salariés sont comptabilisées en charges de personnel au prorata temporis sur la durée de la période d'acquisition des droits.

3 – Informations relatives au périmètre de consolidation

3.1 Informations relatives au périmètre de consolidation

Aucune variation de périmètre sur l'exercice au 31 décembre 2025.

3.2 Principes

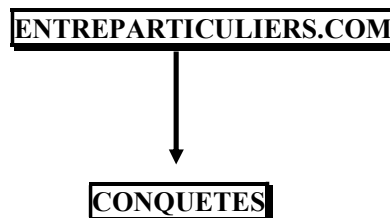
Les sociétés contrôlées par la société ENTREPARTICULIERS.COM sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés sur lesquelles la société ENTREPARTICULIERS.COM possède une influence notable sont mises en équivalence.

Les sociétés détenues à moins de 20% ne sont pas consolidées.

3.3 Organigramme au 31 décembre 2025



*Annexes aux comptes consolidés du groupe ETHERO
Pour les comptes consolidés arrêtés au 31 Décembre 2025*

3.4 Liste des sociétés consolidées

	31/12/2025		31/12/2024		Méthode
	% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt	
ENTREPARTICULIERS.COM	Mère	Mère	Mère	Mère	Mère
CONQUETES	100%	100%	100%	100%	IG

4 – Explications sur certains postes du bilan et du compte de résultat

4.1. Ecart d'acquisition

Le solde de l'écart d'acquisition se ventile comme suit.

€	CONQUETES	LES ANNONCES	TOTAL
Solde au 31 décembre 2024	84 085	5 425	89 510
Augmentation	0	0	0
Valeur brute au 31 décembre 2025	84 085	5 425	89 510
Amortissements au 31 décembre 2025	(84 085)	(5 425)	(89 510)
Dotations au 31 décembre 2025	0	0	0
Total amortissements au 31 décembre 2025	(84 085)	(5 425)	(89 510)
Valeur nette au 31 décembre 2025	0	0	0

Les écarts sont amortis sur 10 ans.

Annexes aux comptes consolidés du groupe ETHERO
Pour les comptes consolidés arrêtés au 31 Décembre 2025

4.2 Tableaux de variation des immobilisations, des amortissements et des provisions

<i>En euros</i>	Solde au 31 12 24	Augmentation	Diminution	Solde au 31 12 25
IMMOBILISATIONS				
Ecart d'acquisition	89 510			89 510
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorp.	622 131			622 131
Aut.immob incorp en cours				
Terrains				
Terrains en crédit bail				
Constructions				
Constructions en crédit bail				
Inst. Tech, mat. Et Outillages				
Inst. Tech. En crédit bail				
Autres Immobilisations corp.	84 916			84 916
Aut. Immob. corp en crédit bail				
Immobilisations corp en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières	14 546			14 546
Total valeur brutes	811 103			811 103
AMORTISSEMENTS				
Ecart d'acquisition	89 510			89 510
Autres immobilisations incorp.	622 131			622 131
Aut.immob incorp; crédit bail				
Terrains				
Terrains en crédit bail				
Constructions				
Constructions en crédit bail				
Inst. Tech, mat. Et Outillages				
Inst. Tech. En crédit bail				
Autres Immobilisations corp.	83 997	575		84 572
Aut. Immob. corp. En crédit bail				
Immobilisations corpo en cours				
Avances et acomptes				
Total amortissements	795 638	575		796 213
Valeurs nettes	15 465			14 890

Annexes aux comptes consolidés du groupe ETHERO
Pour les comptes consolidés arrêtés au 31 Décembre 2025

<i>En euros</i>	Solde au 31 12 24	Augmentation	Diminution	Solde au 31 12 25
PROVISIONS				
Provisions Réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provision pour MV sur actifs numériques	0	638 277	0	638 277
Provisions Litiges Prud'homaux	278 643	158 641	158 410	278 874
Provision Indemnités Départ Retraite	62 509	7 227		69 736
Provision Risque CICE	0	1 908		1 908
Provisions pour dépréciations				
Sur immobilisations				
Sur titres de participations				
Sur comptes clients				
Sur valeurs mobilières de placement	48 411	0	48 411	0
Autres				
Total provisions	389 563	806 053	206 821	988 795

Les 278 K€ correspondent à des litiges prud'homaux dont le total des demandes s'élève à 487 K€. La direction a estimé le risque de paiement inférieur aux demandes.

4.3 Titres de participation

Néant

4.4 Détail des autres créances (hors clients)

<i>Euros</i>	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Créances sociales	5 868	10 376
Créances fiscales	55 120	31 515
TVA/ AAE	0	0
S/Total Créances d'exploitation	60 988	41 891
C/C parties liées	1 211	0
Différences d'évaluations Ethers	638 277	0
Impôts différés	21 108	19 301
Charges constatées d'avances	13 772	9 183
Divers	174 754	0
S/Total Créances diverses	849 121	28 485
TOTAL AUTRES CREANCES	910 110	70 376

*Annexes aux comptes consolidés du groupe ETHERO
Pour les comptes consolidés arrêtés au 31 Décembre 2025*

4.5. Trésorerie

<i>Nature des éléments (en k€)</i>	Exercice N	Exercice N-1
Valeurs mobilières de placement (VMP)	8 252	182
Dépréciation des VMP	0	0
VMP Nettes (A)	8 252	182
Actions propres	110	110
Dépréciation des actions propres	0	-48
Disponibilités (B)	110	62
Disponibilités (Comptes bancaires)	141	234
Caisse et comptes à vue	0	0
Disponibilités (C)	141	234
TOTAL TRÉSORERIE À L'ACTIF (A + B + C)	8 503	478
Concours bancaires courants et soldes créditeurs	0	0
TRÉSORERIE NETTE	8 503	478

<i>Nature des éléments (en k€)</i>	Juste Valeur	VNC
SICAV	0	0
actions propres en vue d'attribution gratuite	112	85
actions propres sur contrat de liquidité	58	25
Total	170	110

<i>Nature des éléments (en k€)</i>	Juste Valeur	Valeur historique
<u>Cryptoactifs</u>		
Ethereum	8 252	8 890
Total	8 252	8 890

Au 31 décembre 2025, la société ENTREPARTICULIER détient 3.230 ETH.

*Annexes aux comptes consolidés du groupe ETHERO
Pour les comptes consolidés arrêtés au 31 Décembre 2025*

4.5 Capitaux propres

4.6.1 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes	Réserve Légale	RAN	Réserves Consolidées	Résultat Exercice	Intérêts Minoritaires	Total Capitaux Propres
CP 31/12/2024	354 045	3 670 333	35 404	-4 127 187	- 86 568	133 440	-	- 20 533
Affectation Résultat	-			133 440		-133 440	-	
Augmentation de Capital ABSA	30 000	1 402 398	-	-	-	-	-	1 432 398
Remboursement en action OBSA 1	47 762	1 071 079	-	-	-	-	-	1 118 840
Dividendes / actions propres	-				-	-	-	
Résultat 31/12/2025	-	-	-	-	-	- 1 089 392	-	- 1 089 392
Solde 31/12/2025	431 807	6 143 810	35 404	-3 993 747	- 86 568	- 1 089 392	-	- 1 441 314

4.6.2 Plans d'attribution gratuite d'actions aux salariés

Au 31 décembre 2025, il n'existe aucun instrument donnant accès au capital. En revanche, un plan portant sur l'attribution de 354 045 actions gratuites a été décidé par le conseil d'administration réuni le 7 juillet 2025 (Se reporter en note 5).

4.7 Ventilation du chiffre d'affaires

<i>En euros</i>	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Chiffre d'affaires France	525 358	622 849
Chiffre d'affaires Export		
Chiffre d'affaires Total	525 358	622 849

Toutes les ventes d'annonces sont réalisées en France métropolitaine.

4.8 Charges de personnel et effectif

	31.12.25	31.12.24
Effectif fin de période	3	3

Les charges de personnel correspondantes (salaires bruts hors charges sociales) s'élèvent à 159 653 € au 31 décembre 2025 contre 131 720 € au 31 décembre 2024.

Annexes aux comptes consolidés du groupe ETHERO
Pour les comptes consolidés arrêtés au 31 Décembre 2025

4.9 Produits et charges exceptionnels

<i>En euros au 31.12.2025</i>	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles
RAP exceptionnelle		
DAP exceptionnelle		
Autres produits exceptionnels		
Autres charges exceptionnelles		
Valeurs nettes comptable immobilisations		
Condamnation litige		
TOTAL EXCEPTIONNEL		

4.10 Produits et charges financières

<i>En euros au 31.12.2025</i>	Produits financiers	Charges financières
Produits nets sur cession de VMP	113 555	
Revenus des certificats de dépôts		
Rep .prov. fin.	48 411	
Prov. pour risque perte sur actifs numériques		638 277
Charges d'intérêts sur obligations		129 616
Intérêts sur c/c		86 477
Charges financières divers		20 979
Charges nettes sur cession de VMP		36
TOTAL	161 966	875 386

Les comptes courants d'associés portent intérêt au taux de 8.23 % au plus élevé, conformément à la convention approuvée par le Conseil d'administration le 8 avril 2025.

4.11 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

<i>En euros</i>	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Impôt sur les bénéfices	0	0
Impôt différé	- 1 807	- 3 707
TOTAL	- 1 807	- 3 707

*Annexes aux comptes consolidés du groupe ETHERO
Pour les comptes consolidés arrêtés au 31 Décembre 2025*

4.12 Impôts différés

Base	31/12/2024	Variation	31/12/2025
Impôt différé actif	15 627	1 807	17 434
Impôt différé passif	0	0	0

4.13 Rémunération des dirigeants

<i>En euros</i>	Rémunérations	Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées
Rémunération au 31 décembre 2025	20 970 €	Néant

4.14 Informations sur les parties liées

Au 31/12/2025, la société enteparticuliers.com détient une dette en compte courant de 19 K€ avec la société GMI et 1.769 k€ avec la société SRCI.

4.15 Preuve d'impôt

K€	2025	2024
Résultat net consolidé (part du groupe)	-1 089	133
- Charge d'impôt consolidée (exigible et différé)	0	0
Résultat consolidé avant impôt	-1089	133
Taux théorique (taux courant applicable société mère)	25,00%	25,00%
Charge fiscale théorique	272	-33
Eléments imposés à taux réduit		
Pertes fiscales de l'exercice non utilisées / non activées	0	0
Pertes fiscales imputées sur déficit antérieur	272	-33
Différences permanentes	0	0
Variation différences temporaires fiscales	0	0
Amortissements des écarts d'acquisition	0	0
Charge fiscale réelle	0	0
Taux effectif d'impôt	0,00%	0,00%

Annexes aux comptes consolidés du groupe ETHERO
Pour les comptes consolidés arrêtés au 31 Décembre 2025

4.16 Dettes Obligataires

Au 31 décembre 2025, l'endettement obligataire du Groupe se décompose comme suit :

- Tableau de variation des emprunts obligataires

En nombre	Solde à l'ouverture	Émissions	Remboursement	Variations de périmètre / Change	Solde à la clôture
Obligations "OBSA 1"	-	920	547	-	373
Obligations "OBSA 2"	-	608	-	-	608
Obligations "OS"	-	20	-	-	20
Total	-	1 548	547	-	1 001

- Le tableau ci-dessous détaille les conditions contractuelles de chaque ligne obligataire au 31 décembre 2025

Caractéristiques	Emprunt OBSA 1	Emprunt OBSA 2	Emprunt OS
Montant nominal initial	2 000k€	2 000k€	2 000k€
Date d'échéance	08-juil-30	30-juil-30	31-juil-30
Taux d'intérêt	Aucun intérêt pratiqués	Aucun intérêt pratiqués	Fixe : 15% par an
Modalités de remboursement	In fine ou anticipé		
Remboursement anticipé	Au gré du titulaire, à tout moment en actions ou en espèces à discrétion de l'émetteur		
Rang de la dette	Senior Sécurisée		
Sûretés / Garanties	Nantissement de premier rang portant sur la réserve d'Ethereum		
Covenants	Engagement de maintien de la réserve d'ETH nantie à hauteur de l'encours des OS		

- Détail des Emprunts Obligataires au 31 décembre 2025

Nature de l'émission	Montant nominal	Intérêts courus N	Valeur au Bilan N	Dont part à - 1 an	Dont part à + 1 an
Emprunt Obligataire OBSA 1	1 999	0	811	0	810
Emprunt Obligataire OBSA 2	1 997	0	1 997	0	1 997
Emprunt Obligataire OS	2 000	130	2 130	0	2 130
Total	5 996	130	4 937	0	4 937

5 – Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2025, la société présente une dette obligataire assortie de bons de souscription d'actions d'un montant en principal de 4.937k € (intérêts inclus). Conformément aux décisions du Conseil d'Administration du 7 et 28 juillet 2025, le paiement des sommes dues au titre de ces Obligations Simples est assorti d'une garantie d'une garantie de premier rang. Conformément au contrat d'émission, la Société s'est engagée à consentir un nantissement de premier rang sur les actifs numériques (Ethereum) au profit de la Masse des obligataires pour garantir le remboursement du principal et des intérêts.

6 - Faits significatifs postérieurs à la date de clôture

Au 18 mars 2026, la société détient 3.242 ETH à une valeur de marché unitaire de 2.011 euros.

Au 18 mars 2026, la société a procédé au remboursement de 53 obligations OBSA 1 et 39 OBSA 2.